

# PLAQUETTE DE PRESENTATION

## **Centre NOVYA**

**Centre de Relais et de Répit aux Aidants :**

**Espace de jour non médicalisé pour personnes en perte  
d'autonomie.**



## Préambule

Plusieurs enquêtes menées auprès de professionnels de santé, de différents départements ainsi que par divers organismes (Sécurité Sociale, Cour des comptes, Coderpa...), ont pu démontrer l'intérêt pour l'usager du maintien à domicile

Les professionnels de l'ensemble des secteurs intéressés qui ne trouvent pas de relais à leur action, les structures de maintien à domicile qui constatent la souffrance des aidants dans l'accompagnement de leurs proches attestent également d'une insuffisance de structures d'accueil adaptées et innovantes.

-----

Notre offre de relais et de répit aux aidants est conçue autour d'un espace d'accueil de jour destiné aux personnes fragilisées ne nécessitant pas une prise en charge médicalisée, dont le souhait est de vivre à domicile auprès de leurs familles et de leurs proches.

### Les valeurs qui nous animent sont :

- Etre et demeurer à l'écoute et au service des aidants.
- Respecter les besoins liés à l'âge et au rythme de la personne, à ses aspirations au calme, à son niveau de socialisation.
- Respecter La dignité et l'intimité, en permettant à chacun de vivre et d'évoluer de manière harmonieuse, dans le respect de sa personnalité et dans un environnement sécurisé.
- Favoriser La convivialité, en permettant à chacun d'évoluer dans une ambiance chaleureuse, de se sentir épanoui, utile et attendu.

Ainsi nous nous engageons à respecter et à faire respecter pour chacune des personnes accueillies ses droits fondamentaux rappelés dans la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie. (Loi 2002-2 du 2 Janvier 2002).

- Inscrire et intégrer le Centre de relais et de répit pour les aidants dans le réseau local de partenaires (professionnels, Institutionnels,) afin d'assurer la continuité du parcours de vie de la personne accueillie.

### Nos objectifs :

-Offrir un temps de répit à la famille, autres aidants proches : l'espace de jour est un lieu d'écoute, d'échanges, de conseil et d'accompagnement des familles. Il apporte un moment de repos aux familles, aux proches pendant que notre équipe accorde toute l'attention nécessaire à la personne accueillie.

-Rompre l'isolement, maintenir voire restaurer les liens sociaux : l'amélioration de la qualité de la vie ouvre de réelles possibilités d'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés relationnelles, comportementales, ou de développement de leurs aptitudes pratiques.

-Préserver l'autonomie de la personne par la mise en place de rencontres et d'échanges, d'ateliers de stimulation, de création, d'organisation de sorties. Les activités sont aussi définies en fonction des personnes présentes et des possibilités de l'équipe, des opportunités liées à l'environnement de l'espace de jour.

- Accueillir tous professionnels de santé suivant habituellement le résident afin d'assurer une continuité des soins. Une salle dédiée est mise à leur disposition à cet effet.

-Encourager et assurer le droit d'expression des aidants et des personnes accueillies.

-Favoriser ainsi le maintien à domicile.

-Préparer avec l'équipe, si nécessaire et selon le souhait des personnes, de leurs aidants, et, éventuellement, d'autres intervenants le devenir de la personne.

- Etablir une évaluation périodique du Centre de Relais et de Répit aux Aidants

-----

Afin de répondre au mieux à nos objectifs et de réussir notre mission auprès des personnes qui nous sont confiées nous préconisons que l'espace de jour soit destiné aux personnes ayant conservé des capacités de verbalisation, de compréhension, de mobilité suffisante, de manipulation même partielle et pour lesquelles la relation aux autres favorisera la continuité ou la reprise de leur capacité relationnelle.

Un entretien d'admission, moment privilégié entre la personne, un aidant familial et le responsable du site, permet d'explicitier le fonctionnement de l'espace de jour et d'élaborer les conditions

d'accueil et de participation des personnes (contrat de séjour, règlement de fonctionnement).

Tout refus d'admission sera motivé par écrit.

De même, pour garantir une ambiance conviviale et sécurisante l'espace de jour est conçu autour d'une unité de 19 places d'accueil maximum.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons fait le choix de mettre au service des aidants et des personnes accueillies un personnel qualifié.

#### Le Personnel :

-La responsabilité du site est assurée par un(e) Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat Coordinateur(trice) (IDEC).

-Ses missions principales sont :

-l'accueil et le suivi des relations avec les aidants.

-L'admission des personnes accueillies.

-Le suivi des personnes accueillies.

-L'encadrement du Personnel.

-Veiller au bon fonctionnement et à la bonne organisation de l'Espace de Jour.

-Veiller à l'état de la personne, être en mesure d'appeler les secours d'urgence, faire le signalement auprès du médecin traitant (déclaré à l'admission), prévenir les aidants.

-Assurer la continuité des relations avec l'ensemble des intervenants entourant les personnes accueillies, en interne et en externe.

L'équipe est constituée de personnels qualifiés (Aide- Soignant, Aide Médico psychologique, Animateur), et ce pour assurer une surveillance constante de l'état physique et psychique, au travers des autres prestations proposées et organisées par cette équipe, et en lien avec le projet d'accompagnement de chaque personne.

Régulièrement ou non l'équipe peut être étoffée par divers prestataires et bénévoles dûment formés à notre accompagnement.

-----

Informations Pratiques :

Votre interlocuteur :

- Mme MINET (infirmière)

Heures d'ouvertures : de 9h à 17h

Numéro de téléphone : 03.86.96.06.90

Jours d'ouverture : du Lundi au Vendredi (possibilité d'accueil en demi-journée). En fonction des demandes, possibilité d'ouverture le samedi

Repas et collations : à son arrivée il est proposé à chacun « un café d'accueil », le repas de midi est pris en commun avec les personnels présents, (délai de commande 48h), « une « collation d'après-midi » est également proposée.

Repos : une salle équipée de relax permet à chaque personne qui le souhaite de se reposer à son gré.

Transport : Organisé par les aidants, la structure pourra occasionnellement organiser le transport, mais toujours à la charge du résident

Tarifs : 49 € la journée complète, 20 € le matin ou l'AM, 29 € le matin ou l'AM avec le repas de midi

Adresse : 52 Faubourg de Villeperrot, 89140 PONT SUR YONNE

(dans les anciens locaux de la maison de retraite)